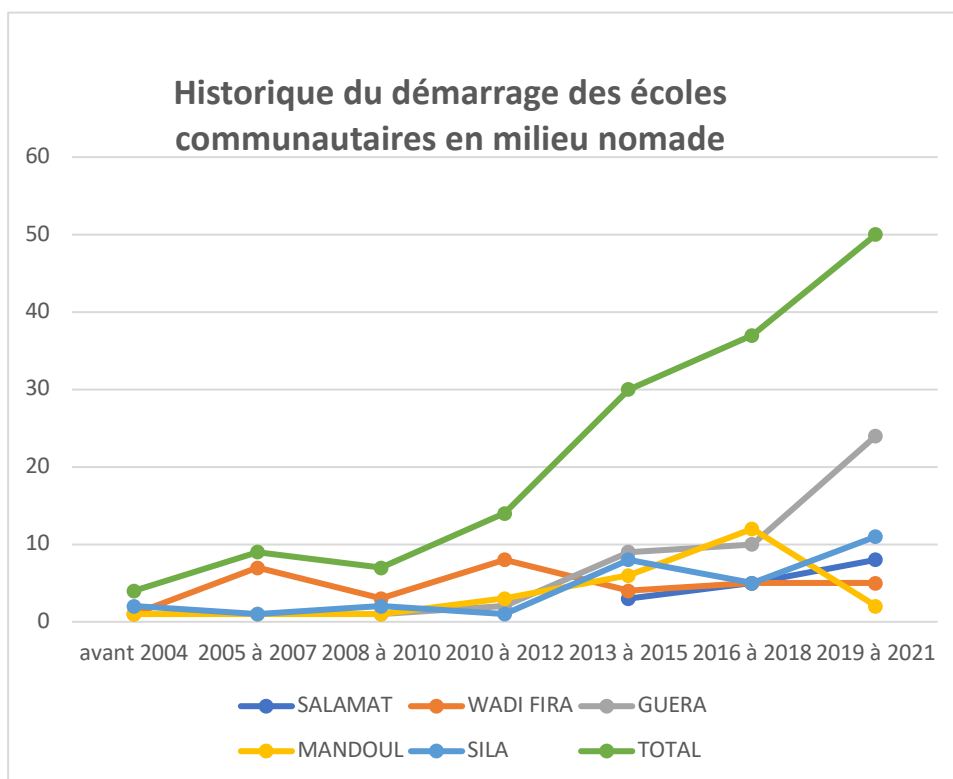


**ÉTUDE-INVENTAIRE DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES « EN MILIEU NOMADE » EXISTANTES
DANS CINQ PROVINCES (MANDOUL, SALAMAT, GUERA, SILA, WADI FIRA)**

PASTOR/MEPA-DEIAU/MENPC, Juin 2022



Résultats d'enquêtes dans les provinces du Mandoul, Guera, Sila, Salammat, Wadi Fira, auprès des 156 écoles communautaires « en milieu nomade » existantes, qui scolarisent des enfants d'élèves, effectuées entre Octobre et Novembre 2021 par les fédérations provinciales des élèves et les services déconcentrés du MENPC.

Auteurs : Rémy Courcier (PASTOR/MEPA), Djimtingar Dimngar (DEIAU/MENPC) Juin 2022.



SOMMAIRE :

Résumé

Le contexte

- I) LE DÉMARRAGE DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES EN MILIEU NOMADE**
 - I-1) Les dates de démarrage de l'école**
 - I-2) Les groupes ethniques des communautés**
 - I-3) Les appuis reçus pour le démarrage de l'école**
- II) LE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES**
 - II-1) Les effectifs scolaires**
 - II-2) Combien de classes dans chaque école ?**
 - II-3) Des classes « multigrades » de quel niveau ? (nb de classes par MC ?)**
- III) LES MOYENS DE L'ÉCOLE**
 - III-1) Les finances de l'école**
 - III-2) Les appuis au fonctionnement de l'école**
 - III-3) Le dernier passage de l'agent MENPC (inspecteur, IPEP, animateur,...)**
 - III-4) La qualification/formation des MCs**
 - III-5) Combien de Maîtres Communautaires sont des femmes?**
 - III-6) Les équipements, mobiliers, manuels**
 - III-5-1) Bâtiments des salles de classe**
 - III-5-2) Meubles scolaires**
 - III-5-3) Matériels didactiques à disposition des MCs**
 - III-5-4) Les manuels à disposition des MCs**
 - III-7) L'officialisation des écoles ?**
- IV) LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU MAITRE COMMUNAUTAIRE**
 - IV-I) Logement et nourriture**
 - IV-II) Salaires /indemnités des MCs**
- V) PROBLÈMES ET SOLUTIONS**
 - V-1) Les principaux problèmes**
 - V-2) Les principales solutions**

CONCLUSION

Liste des tableaux :

- Tableau N°01 : dates de démarrage des écoles étudiées
- Tableau N°02 : Appuis reçus lors du démarrage de l'école
- Tableau N°03 : Effectifs scolaires
- Tableau N°04 : Nombre de classes par école
- Tableau N°05 : Combien de classes pour chaque MC ?
- Tableau N°06 : Les finances de l'école
- Tableau N°07 : Qui de la communauté paie l'école ?
- Tableau N°08 : Appuis reçus pour le fonctionnement de l'école
- Tableau N° 09 : Les ONGs et projets qui appuient
- Tableau N°10 : Le dernier passage de l'agent MENPC
- Tableau N°11 : Niveau de formation des MCs
- Tableau N°12 : Combien des MCs sont des femmes ?
- Tableau N° 13 : Quels bâtiments des salles de classe ?
- Tableau N° 14 : quels sont les meubles scolaires ?
- Tableau N°15 : De quels matériels didactiques dispose le MC ?
- Tableau N°16 : De quelles fournitures scolaires disposent les élèves?
- Tableau N°17 : Officialisation des écoles?
- Tableau N°18 : Quelles sont les conditions de travail des MCs ?

- Tableau N°19 : Les principaux problèmes présentés
- Tableau N° 20 : Les solutions proposées

Résumé : *Les résultats de l'inventaire des écoles « en milieu nomade » existantes dans cinq provinces (Mandoul, Salamat, Guera, Sila, Wadi Fira) ont démontré que ce sont toutes des écoles « communautaires », créées avec l'appui des inspecteurs du MENPC local, avec très rarement des appuis « extérieurs » (ONGs) et qu'elles n'ont commencé à être créées qu'à partir des années 2000. Mais on a observé que la dynamique de création de nouvelles écoles s'est fortement accélérée notamment très récemment (2018 à 2021) s'étendant notamment dans de nouvelles provinces. Cette évolution démontre un véritable changement des opinions des élèves qui maintenant souhaitent de plus en plus scolariser leurs enfants. Comme en général pour les écoles en milieu rural, les parents financent seuls les coûts de fonctionnement des écoles (nourriture, logement et salaires des Maitres Communautaires (MC), fournitures, hangars, nattes,...) et les moyens dont les écoles disposent sont très limités. Les services fournis par les services déconcentrés du MENPC (IPEPs) sont : une assistance pour la création et le fonctionnement de l'école, la sélection et l'inspection des MCs ainsi que leurs formations complémentaires. Des manquements existent mais ces services semblent fonctionnels. Des ONGs et Projets appuient beaucoup les écoles mais seulement dans les provinces qui ont démarré depuis plus longtemps. Dans les cinq provinces, deux (Mandoul et Wadi Fira) ont démarré plus tôt (au début des années 2010) et ont déjà plusieurs écoles à cycle complet (6 classes) et trois (Guera, Salamat, Sila) ont démarré plus tard (fin des années 2010 début des années 2020) et ont surtout des écoles avec seulement les deux ou trois premières classes. On observe aussi une vraie différence entre : i) des provinces où les salaires acceptés par les MCs sont très bas (15 000 à 20 000 FCFA/mois travaillé) probablement du fait de l'existence de nombreux candidats venant des villages d'agriculteurs proches où ils peuvent aussi être employés, ii) les provinces où les enseignants coutent trois à quatre fois plus cher (60 000 FCFA/mois travaillé) probablement parce qu'aucune école de villages d'agriculteurs n'existe à proximité et que tous les enseignants doivent venir de provinces lointaines. Les principaux problèmes que rencontrent les écoles sont l'absence de points d'eau et les difficultés de financement des coûts surtout des MCs. Des besoins en mobiliers scolaires (bancs ou tables-bancs), en constructions même basiques (plusieurs salles, bureau, logement, latrines,...) et en formations des MCs s'ajoutent quand les écoles parviennent à ouvrir les grandes classes. En conclusion le développement de la scolarisation en milieu nomade nécessitera certainement à la fois des appuis à la création de nouvelles écoles et des appuis aux écoles créées pour qu'elles parviennent à augmenter le nombre de classes et atteindre la stabilité.*

LE CONTEXTE

Une « action pilote » en faveur du développement de la scolarisation « en milieu nomade » a été mise en œuvre depuis 2019 par le programme PASTOR du MEPA¹, dans le cadre de sa composante 1 « pilotage et dialogue » financée par l'AFD, en collaboration avec la DIEAU du MENPC², spécialisée dans la scolarisation des enfants dans les milieux difficiles (îles, milieu

¹ « Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral » (PASTOR) du « Ministère de l'Élevage et des Productions Animales » (MEPA).

² « Direction de l'Éducation Inclusive et des Actions d'Urgence » (DEIAU) du « Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique » (MENPC).

« nomade », déplacés, mal-entendants,...)³. Cette « action pilote » s’est concentrée sur cinq provinces (Mandoul, Salamat, Guera, Sila, Wadi Fira) où ont été créées depuis 2019 dix écoles « pilotes », dont huit sont « mobiles » (l’enseignant suivant la communauté dans ses campements), et deux sont « fixes » (installées dans des villages d’élèveurs, dits « damrés »). Dans cette partie importante mais minoritaire des élèveurs, qui sont en partie sédentaires, les personnes les plus âgées restent avec de nombreux enfants alors que la majorité des adultes et des jeunes « transhument » (se déplaçant avec les troupeaux souvent plus de la moitié de l’année). Toutes les écoles « en milieu nomade » actuellement existantes sont des écoles « fixes » qui ont été créées dans ce type de village d’élèveurs (damrés), et vues les demandes le potentiel d’extension de ces écoles communautaires paraissant important, il a paru justifié de les étudier. Après des échanges avec ses collaborateurs dans les provinces (fédérations provinciales d’élèveurs et services déconcentrés du MENPC), il a paru possible et utile de réaliser dans le cadre de l’« action pilote » un inventaire dans les cinq provinces de toutes les écoles qui ont été créées « en milieu nomade », même si elles ne sont pas encore « officialisées ». L’enquête dont on présente ci-dessous les résultats a donc visé à comprendre les caractéristiques de ces écoles « existantes » en milieu nomade, pour préparer d’éventuelles futures actions d’appui au développement de la scolarisation dans ce milieu.

On présentera ci-dessous : le démarrage des écoles, leur fonctionnement, leurs moyens, les conditions de travail des enseignants, les difficultés et les solutions présentées.

I) LE DÉMARRAGE DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES EN MILIEU NOMADE

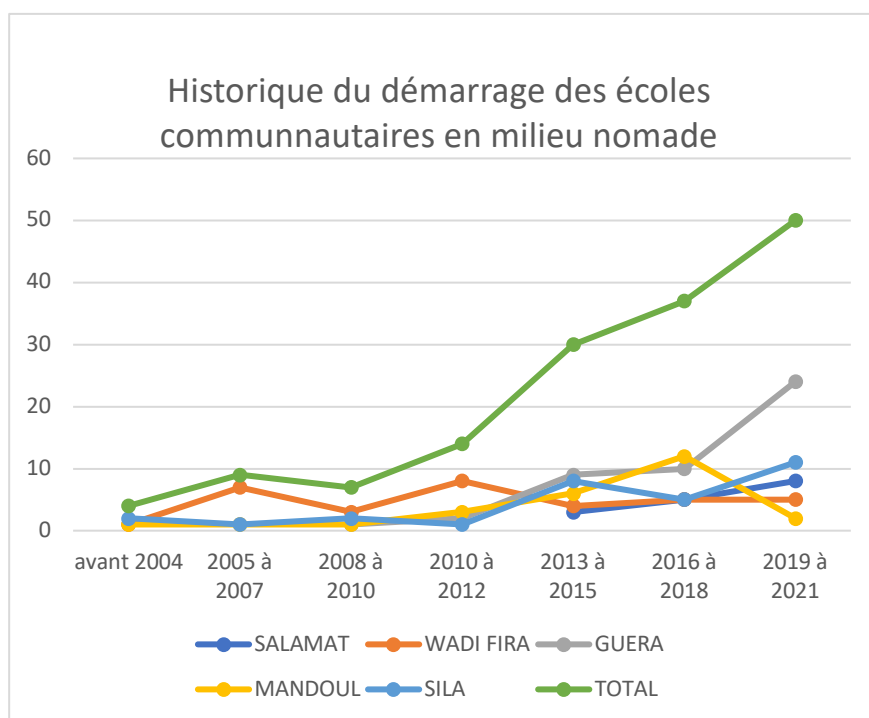
I-1) Les dates de démarrage de l’école

Les écoles primaires communautaires « en milieu nomade » ont toutes été créées après l’année 2000. Une première époque importante a été entre 2010 et 2015 (29,3% des écoles actuelles), mais elle n’avait pas concerné des provinces comme le Guera et le Salamat. La seconde époque importante est la plus récente (2015 à 2021), lors de laquelle, trois des provinces enquêtées (Guera, Salamat, Sila) ont démarré de nombreuses nouvelles écoles.

Tableau N°01 : dates de démarrage des écoles étudiées

	Nb écoles	Avant 2004	2005-2007	2008-2009	2010-2012	2013-2015	2016-2018	2019-2021
Mandoul	26	1	1	1	3	6	12	2
Salamat	16					3	5	8
Wadi Fira	36	1	7	3	8	4	5	5
Sila	32	2	1	2	1	8	5	11
Guera	46			1	2	9	10	24
TOTAL	156	4	9	7	14	30	37	50
%		2,6%	6%	4,6%	9,3%	20%	24,2%	33,1%

³ Initialement appelée depuis sa création 2013 la « Direction de la Promotion des Écoles Nomades, Insulaires et Enseignements Spécialisés » (DPENIES) est devenue le 12/04/2019 « Direction de l’Éducation Inclusive, des Enseignements Spécialisés et des Actions d’Urgence » (DIESAU), puis le 9 Octobre 2021 « Direction de l’Éducation Inclusive et des Actions d’Urgence » (DEIAU).



Toutes écoles confondues, on constate que les décisions des communautés « du milieu nomade » de créer une école augmentent très fortement ce qui démontre que le souhait d'écoles a beaucoup augmenté chez les éleveurs depuis quelques années.

Même si toutes les écoles créées en milieu nomade ont reçu l'appui d'un fonctionnaire local du MENPC lors de leur création, seules les écoles « officialisées » sont véritablement reconnues par les services déconcentrés du MENPC. Cette enquête, du fait de la participation des représentants des éleveurs (fédérations provinciales), qui ont voulu n'oublier aucune école même à peine démarrée (même si toutes ne « survivront » peut-être pas), a inventorié toutes les écoles communautaires démarrées. Rien n'a pu être fait lors de l'enquête pour rechercher les cas d'écoles qui ont démarré mais qui ont dû cesser (certaines essayent plusieurs fois de suite).

I-2) Les groupes ethniques des communautés

Les écoles enquêtées sont des écoles « communautaires ». Des données sur les groupes ethniques n'ont été collectées que pour le Mandoul et le Guera. Seul pour un cas dans le Mandoul une communauté apparemment de non éleveurs (Sara Madjingaye) semble participer de la communauté, mais en général toutes les communautés sont seulement des groupes d'éleveurs, avec parfois plusieurs groupes ethniques associés, mais généralement on a déclaré lors de l'enquête seulement un seul et même groupe ethnique.

Plus de 90% des groupes ethniques des communautés d'éleveurs sont des groupes « arabes » (Missiriés rouge ou noir dominant, mais aussi Dakaras, Baguirmi, Foulatas, Oudah,...). Dans les cas d'ethnies d'éleveurs non « arabes » dans ces deux provinces 5 à 7% des éleveurs sont de

l'autre grand groupe d'élèves, les « Peulhs », et il y a même deux cas (4%) où les Peulhs et les arabes Missiriés seraient associés pour envoyer leurs enfants à l'école (une seule communauté dite Zagawah a été citée).

I-3) Les appuis reçus pour le démarrage de l'école

Pour le démarrage de l'école les communautés n'ont reçu que très peu d'appuis des ONGs ou projets presque pas d'appuis de personnalités ou religieux.

Tableau N°02 : Appuis reçus lors du démarrage de l'école

	Nb écoles	Aucun appui	Services publics, autorités	religieux	ONG ou projets	personnalités
Mandoul	26	7,7%	92,3%	3,8%	3,8%	
Salamat	16	87,5%	6,2%		6,2%	
Wadi Fira	36	61,1%	25%		13,9%	
Sila	32	68,7%	18,7%		12,5%	
Guera	46	80,4%	19,5%			2,1%
TOTAL	156	62,2%	31,8%	0,6%	7,0%	0,6%

L'appui le plus important reçu provient de services publics et autorités. Surtout dans la province du Mandoul où plus de 90 % des écoles ont reconnu avoir reçu un appui initial des services publics et/ou autorités de l'État. Ailleurs les services déconcentrés du MENPC ont toujours appuyé mais, hors du Mandoul, beaucoup de communautés semblent trouver cet appui normal et qu'il n'est pas nécessaire de le reconnaître.

II) LE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

II-1) Les effectifs scolaires

L'ensemble des enfants d'élèves scolarisés dans les 156 écoles communautaires inventoriées dans les 5 provinces enquêtées a totalisé 16 925 écoliers (autour de trois mille élèves par province).

Tableau N°03 : Effectifs scolaires

	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Total
	Gar	Fill	total	Gar	Fill	total	Gar	Fill	total	Gar	Fill	total	Gar	Fill	total	Gar	Fill	total	
MANDOUL	653	529	1182	366	327	693	254	154	408	146	59	205	65	45	110	47	26	73	2 671
GUERA	2611	2104	4715	527	412	939	412	112	524	10	7	17	0	0	0	0	0	0	6 195
SILA	1403	843	2246	519	288	807	176	122	298	32	14	46	23	16	39	15	12	27	3 463
WADI FIRA	791	483	1274	517	281	798	355	187	542	195	92	287	93	41	134	34	16	50	3 085
SALAMAT	693	381	1074	191	81	272	47	22	69	47	19	66	15	3	18	8	4	12	1 511
TOTAL	6151	4340	10491	2120	1389	3509	1244	597	1841	430	191	621	196	105	301	104	58	162	16 925

Le Guera est la province où le total d'élèves scolarisés est le plus élevé (6 195) mais cela est surtout dû aux nombreuses nouvelles écoles ayant seulement une classe de CP1 avec de très grands effectifs (50 à 70 élèves par classes).

On observe partout « classiquement » une décroissance rapide des effectifs en passant d'une classe à l'autre: CP1 : 10 491 > CP2 : 3 509, > CE1 : 1 841 > CE2 : 641 > CM1 : 301 > CM2 : 162. Cette décroissance est très liée aux nombreuses écoles récentes n'ayant que peu de classes

qui dominent largement les écoles se rapprochant du cycle complet (6 classes du primaire). La décroissance est très supérieure chez les filles surtout pour les classes CM où leurs effectifs s'approchent de la moitié de ceux des garçons.

II-2) Combien de classes dans chaque école ?

Tableau N°04 : Nombre de classes par école

	Nb écoles	CP1	CP1-CP2	CP1-CP2-CE1	CP1-CP2-CE1-CE2	CP1-CP2-CE1-CE2-CM1	CP1-CP2-CE1-CE2-CM1-CM2
Nb de classes/ école		1	2	3	4	5	6
Mandoul	26	15,4%	42,3%	15,4%	15,4%		11,5%
Salamat	16	43,7%	25,0%	6,2%	12,5%		12,5%
Wadi Fira	36	5,5%	11,1%	25%	22,2%	8,3%	22,2%
Sila	32	40,6%	31,2%	25,0%			3,1%
Guera	46	63,0%	23,9%	13,0%			
TOTAL	156	35,9%	25,6%	17,9%	9,0%	6,4%	9,0%

Deux groupes très différents apparaissent :

- 1) Dans deux provinces (Wadi Fira et Mandoul), les écoles « en milieu nomade » ont plus de classes parce qu'elles ont été développées il y a plus longtemps (début des années 2010), les quantités d'écoles n'ayant qu'une ou deux classes sont faibles. Les écoles ayant réussi à avoir le cycle complet (6 classes) sont significatives même si elles restent limitées (10 à 20% des écoles) et on rencontre de nombreuses écoles avec des quantités intermédiaires de classes (de 3 à 5 classes/école).
- 2) Dans les trois autres provinces (Guera, Sila, Salamat), les écoles « en milieu nomade » ont été créées plus récemment (fin des années 2010 et début des années 2020), les écoles ayant souvent seulement une classe de CP1 ou deux classes (CP1 et CP2) dominant encore très largement.

Une des difficultés qui semble importante est celle des écoles qui même après plus de 5 ans ne sont pas parvenues à augmenter le nombre de classes et « stagnent » à une ou deux classes (CP1 ou CP1-CP2). La nécessité de recruter un MC additionnel peut être une hypothèse d'explication de cette stagnation.

II-3) Des classes « multigrades » de quel niveau ? (combien de classes par MC ?)

Tableau N°05 : Combien de classes pour chaque MC ?

	Nb écoles	01 classe	02 classes	03 classes	04 classes	05 classes	06 classes	Manque info
Mandoul	26	37,5%	82,0%	3,8%				
Salamat	16	50,0%	39,9%	0%	12,5%	0%	6,5%	
Wadi Fira	36	5,5%	13,5%	25,0%	19,4%	8,3%	25,0%	
Sila	32	44,7%	34,3%	9,3%				
Guera	46	91,3%	6,5%					2,2%
TOTAL	156	55,3%	40,3	8,3%	5,7%	1,9%	6,4%	0,6%

Les maîtres communautaires (MC) ayant une seule classe dominent dans les provinces où la majorité des écoles viennent de démarrer et n'ont qu'une classe de CP1 (Guera). Mais en dehors de ces très jeunes écoles, en général les MC qui ont deux classes sont les plus

nombreux. En effet ils correspondent aux classes doubles (CP1 et CP2) qui sont nombreuses mais aussi aux diverses répartitions de classes entre plusieurs MCs. Par exemple dans le Mandoul, (où les candidats aux contrats de MCs sont nombreux), dans les écoles à cycle complet (6 classes) trois MCs avec chacun deux classes se répartissent l'ensemble des classes et quand il y a trois, quatre ou cinq classes, souvent un MC assume deux classes en même temps et l'autre assume une seule classe.

La situation de la province du Wadi Fira, qui est peuplée à 100% d'élèves (le climat ne permet pas de survivre seulement de l'agriculture) est particulière. La tradition de la province semble que chaque école n'a qu'un seul MC. Le développement des écoles dans la province étant malgré tout encore très récent (moins de douze ans), aucun MC embauché ne pourrait encore être originaire de la province. Tous les MCs des écoles du Wadi Fira sont des « déplacés » qui viennent de provinces lointaines (principalement le Guera,...). La réduction des effectifs dans les « dernières » classes (CE2 CM1 CM2) facilite la gestion de ces classes multigrades, mais le nombre de classes par enseignant est excessivement élevé dans ces écoles. En effet les classes mutli-grades à deux niveaux (deux classes par MC) sont les plus souhaitées par le MENPC, mais les parents d'élèves du Wadi Fira semblent considérer impossible de rémunérer plus qu'un MC (même quand il y a six classes).

III) Les moyens de l'école

III-1) Les finances de l'école

On a demandé aux APEs de déclarer les dépenses faites chaque année pour l'école et le total des recettes qu'ils ont pu obtenir. Le tableau 06 ci-dessous présente pour chaque province le minimum, maximum et moyenne de tous les résultats. Les dépenses déclarées par élève sont aussi présentées. On a, pour information, présenté aussi les dépenses calculées par élève en divisant seulement les salaires payés aux MCs par le nombre d'élèves.

On constate bien sûr que les écoles où les coûts par élève sont les plus faibles sont celles où les MCs ont des salaires plus bas (Mandoul 3 500 FCFA/élève/an),

Tableau N°06 : Les finances de l'école

		FINANCES DE L'ÉCOLE					
		MANDOUL	GUERA	SILA	WADI FIRA	SALAMAT	MOYENNE
recettes déclarées de l'école	minimum FCFA/an	102 000	405 000	121 000	307 500	175 000	222 100
	maximum FCFA/an	796 000	1 050 000	1 800 000	1 060 000	403 000	1 021 800
	moyenne FCFA/an	331 721	694 702	608 742	582 955	233 583	490 341
dépenses déclarées de l'école	minimum FCFA/an	95 000	180 000	200 000	134 000	100 000	141 800
	maximum FCFA/an	562 000	1 080 500	1 250 000	1 060 000	480 000	10 000
	moyenne FCFA/an	233 346	749 933	499 750	560 591	251 583	459 041
dépense déclarée/élève	minimum FCFA/an	1 350	3 000	1 660	2 630	844	1 897
	maximum FCFA/an	5 500	12 500	9 625	9 625	9 091	9 268
	moyenne FCFA/an	3 533	6 857	5 609	7 994	3 504	5 499
dépenses MC calculées/élève	minimum FCFA/an	1 018	1 125	1 952	2 941	844	1 576
	maximum FCFA/an	10 800	5 295	28 750	13 171	6 207	12 845
	moyenne FCFA/an	2 976	2 653	5 309	7 456	4 304	4 540

Coûts de fonctionnement des écoles

Les calculs des coûts de fonctionnement sont faits à partir des dépenses déclarées par les APEs interrogées. Les dépenses de l'école déclarées sont très liées aux niveaux des salaires payés aux MCs. Mais elles s'en écartent aussi parfois significativement. On retrouve donc des écoles moins chères (autour de 300 000 FCFA/an en moyenne) dans la province du Mandoul ou du Salamat où de très nombreux candidats à un poste de Maître Communautaire vivant à proximité permettent des salaires bien plus bas. Par contre là où les maîtres communautaires doivent venir de loin, le coût de fonctionnement moyen d'une école communautaire dépasse le double (autour de 700 000 FCFA/an).

Coûts annuels par élève

Dans le tableau le coût annuel par élève déclaré par les APEs et on a aussi estimé un coût par élève à partir du coût estimé du(es) MC(s) divisé par le nombre d'élèves par MC. ⁴

La moyenne, toutes écoles confondues, est autour de 5 000 FCFA/an/élève. On retrouve des coûts inférieurs (+- 3 000 FCFA/an/élève) là où les MCs ont des salaires inférieurs (Mandoul et Salamat) et des coûts nettement supérieurs (6 à 8 000 FCFA/élève/an) là où les salaires des MCS sont élevés (Wadi Fira, Sila, Guera) mais ce coût élevé est compensé au Wadi Fira par un nombre élevé d'élèves par MC (le coût de l'école n'est pas quatre fois plus élevé même si les salaires des MCs sont quatre fois supérieurs).

Le paiement des frais de l'école à l'APE par toutes les familles de la communauté ou seulement par les parents ?

Par solidarité « communautaire » dans certaines écoles toutes les familles de la communauté contribuent au financement de l'école communautaire. Mais ce qui domine largement c'est le paiement à l'APE des frais de fonctionnement de l'école seulement par les parents qui ont des enfants scolarisés.

Tableau N°07 : Qui dans la communauté paie l'école ?

	Nb écoles	Tous les familles de la communauté paient	Seuls les parents d'élèves paient
Mandoul	26	0 %	100,0 %
Salamat	16	6,25%	93,75%
Wadi Fira	36	22,2%	77,8%
Sila	32	15,6%	84,4%
Guera	46	87,6%	2,4 %
TOTAL	156	35,7%	64,3%

⁴ Pour être plus complète l'enquête aurait eu à demander le détail des coûts de l'école (fournitures, salle de classe, divers appuis aux MCs,...) et aussi le détail des recettes ce qui n'a pas été fait pour faciliter et alléger l'enquête.

III-2) Les appuis au fonctionnement de l'école

Pour le fonctionnement de l'école, en moyenne les deux tiers des communautés considèrent qu'elles ne reçoivent aucun appui. Les provinces où les écoles ont été développées depuis plus longtemps (Mandoul et Wadi Fira) reconnaissent pour la plupart recevoir des appuis des ONG/projet et des services publics.

Tableau N°08 : Appuis reçus pour le fonctionnement de l'école

	Nb écoles	rien	ONG/Projet	Service public
Mandoul	26	26,9%	61,5%	11,5%
Salamat	16	93,7%	6,3%	
Wadi Fira	36	30,5%	41,7%	27,7%
Sila	32	77,8%	0%	12,5%
Guera	46	89,1%	2,1%	8,7%
TOTAL	156	65,4%	21,4%	13,6%

Les ONG/Projets cités comme appuyant le fonctionnement de l'école (généralement en fournitures, matériels didactiques et formations des MCs) ont été :

Tableau N° 09 : Les ONGs et projets qui appuient

	Nb écoles	PROQEB	APICED	UNICEF	PASTOR	CARE	ECODEV
Mandoul	26	12	3	8	2	1	
Salamat	16						1
Wadi Fira	36	6	7	5	2		
Sila	32						
Guera	46			1			
TOTAL	156	18	10	14	4	1	1

III-3) Le dernier passage de l'agent MENPC (inspecteur, IPEP, animateur,...)

Beaucoup des écoles (37%) ont reçu une visite d'un agent MENPC au cours de l'année scolaire passée (2020-2021). Dans près d'un quart des enquêtes (24,7%), cette question n'a pas été répondue (parfois par oubli des dates).

Tableau N°10 : Le dernier passage de l'agent MENPC

	Année scolaire	2021/2022	2020/2021	2019/2020	Avant 2019	Aucune visite	pas d'information
Mandoul	26	15,4%	50,0%	23,0%		11,5%	
Salamat	16	6,3%	18,7%	25,0%		18,7%	25,0%
Wadi Fira	36	13,9%	63,9%	2,8%			19,4%
Sila	32	0%	50,0%	12,5%	2,8%		40,6%
Guera	46	15,2%	39,1%	10,8%		4,3%	30,4%
TOTAL	156	22,7%	37,0%	11,0%		5,2%	24,7%

L'année scolaire 2021-2022 était seulement commencée à moitié au moment de l'enquête, seule une analyse en fin d'année scolaire aurait permis une évaluation plus valable de la part

des écoles pour lesquelles l'agent du MENPC n'a pas fait un déplacement au cours de l'année.

III-4) La qualification/formation des MCs

Les Inspecteurs de l'éducation primaire (IPEP) sont chargés de proposer aux écoles communautaires des candidats au poste de Maître Communautaire puis de les inspecter pour assurer la qualité de l'enseignement et d'organiser au maximum leur formation « continue » en tant qu'enseignant pour ceux qui ne sont pas passés par l'École Normale (CEFEN OU CFEN).

Les MCs qui ont le « Certificat Élémentaire de Fin d'Études de l'École Normale » (CEFEN) sont des candidats à des postes d'enseignants du primaire après leur BEPCT (Brevet Tchadien d'Études du Premier Cycle, quatre premières années des études secondaires) et qui ont suivi ensuite deux ans de formation à l'École Normale. Les MCs qui ont le « Certificat de Fin d'Études Normales » (CFEN) sont ceux qui font une troisième année à l'école normale après le CEFEN, ou ceux qui ont eu le BAC et ont fait une année de formation à l'École Normale.

Le niveau N°0 est le niveau le plus bas de qualification des MCs qui peuvent être proposés par un IPEP. Il s'agit de personnes qui acceptent le poste proposé, que l'on a accepté comme enseignant, même si ils n'a pas encore reçu aucune formation spécifique mais qui ont au moins terminé leurs 6 années de primaire mais beaucoup d'entre eux ont obtenus le BEPCT . Il y a aussi ceux qui ont eu un diplôme de fin de secondaire (BAC francophone ou arabophone, obtenu en fin de terminale) mais sans formation à l'École Normale on les considère aussi de niveau N°0. Le niveau N°1 est le terme qualifiant les MCs, déjà en poste sans CEFEN qui ont reçu une formation initiale de 45 jours par des enseignants de l'École Normale. Le niveau N°2 est le terme utilisé pour les MCs qui sont en poste et ont reçu la seconde formation initiale de 45 jours par des enseignants de l'École Normale.

On présentera les niveaux de qualification dans l'ordre suivant :

1. Niveau 0 avec BEPCT ou BAC mais aucune formation à l'EN
2. Niveau 1 (ayant reçu la première formation initiale de 45j)
3. Niveau 2 (ayant reçu la seconde formation initiale de 45j)
4. CEFEN ayant complété les deux années de formation à l'école normale
5. CFEN ayant fait une troisième année d'École Normale ou un an d'École Normale après le BAC

Tableau N°11 : Niveau de formation des MCs

		Niveau 0 BEPCT ou BAC	Niveau 1	Niveau 2	CEFEN	CFEN
Mandoul	26	19	2	1	3	0
Salamat	16		2			
Wadi Fira	36	3	10	6	9	
Sila	32	18			11	
Guera	46	?	?	?	?	?
TOTAL	156	40%	14%	7%	23%	0%

Aucun MC avec un certificat CFEN n'a été signalé. Près d'un quart des écoles ont un enseignant qui a été formé deux ans à l'École Normale (CEFEN) alors que pour 40% des écoles, les enseignants n'ont pas eu de formation spécifique (surtout le BEPCT). Les provinces où les écoles ont démarré depuis plus longtemps sont celles où on trouve le plus de MC les plus formés (CEFEN, Niveau 2 et Niveau 1).⁵

III-5) Combien de Maitres Communautaires sont des femmes?

Les femmes sont clairement minoritaires parmi les maitres communautaires (9,9% en moyenne variant entre 5% et 15%). On remarque que c'est au Wadi Fira où tous les MCs viennent de loin que les femmes enseignantes sont les moins nombreuses. On remarque que le plus souvent les enseignantes apparaissent citées dans une position de second où de troisième MC.

Tableau N°12 : Combien des MCs sont des femmes ?

	Nb écoles	MC hommes	MC femmes	MC total	% hommes	% femmes
Mandoul	26	41	3	44	93,2%	6,8%
Salamat	16	17	2	19	89,5%	10,5%
Wadi Fira	36	34	2	36	94,4%	5,6%
Sila	32	40	4	44	90,9%	9,1%
Guera	46	51	9	60	85,0%	15,0%
TOTAL	156	183	20	203	90,1%	9,9%

III-6) Les équipements, mobiliers, manuels

III-6-1) Bâtiments des salles de classe

Tableau N° 13 : Quels bâtiments des salles de classe ?

		Aucun bâtiment « sous les arbres »	Sekos	Murs en dur avec toit en paille	Murs en dur avec toit en tôles	Tente avec bâche	%Pas de réponse /enquêtes
Mandoul	26	25%	66,6%			8,3%	8,3%
Salamat	16						100,0%
Wadi Fira	36		9,5%	19,0%	42,8%	6,6%	54,3%
Sila	32		87,5%	9,3%		3,1%	
Guera	46		78,3%			2,2%	19,5%
TOTAL	156	5,8%	78,8%	6,7,5%	8,6%	9,6%	33,3%

La grande majorité des écoles communautaires « en milieu nomade » (79%) fonctionnent dans des « hangars » construits avec des sekos (pailles ou tiges de mil ou de sorgho). De plus dans la province du Mandoul au Sud, un quart des écoles fonctionnent sous les arbres (sans aucun bâtiment). C'est seulement dans la province du Wadi Fira que l'on trouve des bâtiments en dur (murs en briques ou en parpaings de béton) dont la majorité est couverte par des tôles.

⁵ La province du Guera, ayant été un test (première des provinces à appliquer le questionnaire) n'a pas enregistré le niveau de formation des MCs (manque cette question au questionnaire).

On note aussi les écoles pilotes du PASTOR qui ont bénéficié de bâches plastiques qui couvrent des structures en bois avec parfois des sékos sur les cotés.

III-6-2) Meubles scolaires

Tableau N° 14 : quels sont les meubles scolaires ?

	Nb écoles	Tableau noir seul	Tableau et nattes	Tableau et sièges tradi = bois	Tableaux et bancs	Pas de réponse
Mandoul	26		23,0%	57,7%	19,2%	
Salamat	16					(16/16)
Wadi Fira	36		37,5%		33,3%	(24/36)
Sila	32	21,9%	65,6%		9,3%	
Guera	46	28,3%	60,9%			10,9%
TOTAL	156	12,8%	34,6%	9,6%	10,2%	13,4%

Toutes les écoles ont des tableaux noirs. Le MENPC admet que pour les premières années (CP1 et CP2) avec des ardoises les élèves peuvent rester assis au sol, mais à partir du CE2 les élèves pour écrire sur des cahiers doivent pouvoir s'asseoir sur des sièges. Les écoles équipées de bancs, qui permettent aux enfants d'écrire dans de meilleures conditions, sont très limitées (10%) et on le voit que dans des écoles ayant de nombreuses classes et généralement recevant des appuis (ONGs ou programmes publics). Dans le Sud, probablement parce que des troncs d'arbres sont plus facilement disponibles, plus de la moitié des écoles n'ayant pas de bancs organisent des sièges traditionnels sous la forme de bois. Dans l'ensemble la situation « nattes et tableau noir » domine (34,6%) les écoles n'ayant « même pas » de nattes (12,8%) étant cependant assez nombreuses.

III-6-3) Matériels didactiques à disposition des MCs

Un maître communautaire bien équipé a au moins quatre « matériels didactiques » de grand format en matière plastique pour appuyer les cours de géométrie: 1) une règle, 2) une équerre, 3) un compas, 4) un rapporteur. Certains avaient aussi des matériels pour la géographie (globe terrestre, carte géographique). Le questionnaire ayant précisé les questions sur les quatre matériels ci-dessus, les réponses sont dans le tableau N°14 ci-dessous. Dans les écoles les moins équipées, le MC n'a qu'une règle qui est le matériel presque toujours présent. On note cependant presque autant d'écoles dans lesquels le MC dispose des quatre matériels didactiques.

Tableau N°15 : De quels matériels didactiques dispose le MC ?

	Nb écoles	Règle équerre rapporteur compas (4 équipements)	Règle équerre rapporteur compas	Règle et rapporteur Ou règle et équerre	règle	Pas d'information
Nb matériels didactiques		4	3	2	1	?
Mandoul	26	55,5%		15,3%	7,7%	23%
Salamat	16	8,3%			66,7%	25%
Wadi Fira	36	57,7%	11,5%	11,5%		19,2%
Sila	32	27,7%	5,5%	5,5%	61,1%	
Guera	46	4,6%	11,6%		39,5%	27,9%
TOTAL	156	30,1%	4,7%	11,9%	32,5%	20,6%

III-6-4) Les manuels à disposition des MCs

Toutes les écoles enquêtées ayant été formées et appuyées par les inspecteurs pédagogiques de l'enseignement primaire du MENPC (IPEP) utilisent les manuels « officiels » appelés « Étoile » ou dans certains cas des manuels « Champion » qui leur sont généralement fournis par les services publics déconcentrés ou les programmes appuyés par des partenaires et mis en œuvre en collaboration. Les manuels nécessaires pour appuyer les MCs sont nombreux notamment parce que pour les principaux (calcul/mathématiques, lecture/français,) il en existe une version pour chaque année scolaire. Mais il y a des manuels pour l'arabe, ECM, les sciences et la géographie pour les plus grandes classes et des guides pour les MCs. Il existe des manuels qui sont prévus pour les élèves mais ceux-ci sont rares ou inexistantes. Du fait des coûts, généralement seuls les manuels ou guides pour les MCs sont utilisés. En général tous les MCs disposent pour chaque classe des principaux manuels de base nécessaires (calcul, français, souvent arabe). Les manuels peuvent être utilisés pendant plusieurs années et sont fournis par les inspecteurs et les ONGs quand elles appuient les écoles. Le manque de manuels est apparu dans l'enquête comme un des problèmes les plus fréquents. Il semble que la fourniture de manuels est l'appui aux écoles le plus souvent effectué même si il n'est le plus souvent pas complet.

III-6-5) Les fournitures scolaires pour les élèves

Tableau N°16 : De quelles fournitures scolaires disposent les élèves?

	Nb écoles	Ardoise et craies seulement	Ardoises craies crayons gommés	Ardoises craies crayons cahiers	Complet : ardoises craies crayons gommés cahiers stylos	Pas d'information
Mandoul	26				100,0%	0/26
Salamat	16	18,2%		18,2%	63,6%	5/16
Wadi Fira	36	3,2%	3,2%	16,1%	77,4%	5/36
Sila	32	10,0%	6,6%	13,2%	66,6%	2/32
Guera	46	0%	11,6%	42,1%	57,9%	8/46
TOTAL	156	5,2%	3,1%	22,3%	69,4%	20/156

Le plus généralement ce sont les fonds reçus des parents qui permettent les fournitures. Dans deux tiers des cas (69,4%) les fournitures sont complètes (ardoise et craies avec crayons et gommés, cahiers et stylos), dans un quart des cas (22,3%) manqueraient les stylos. Pour seulement 5% des cas seuls les ardoises et craies sont mises à disposition des élèves (pas de crayons noirs avec gommés, ni stylos).

III-7) L'officialisation des écoles ?

L'officialisation d'une école par le MENPC se fait selon le processus suivant : 1) une demande doit être déposée par l'APE, via l'IPEP, au délégué provincial du MENPC, 2) après son analyse le délégué provincial transmet le dossier à la Direction de l'Enseignement Primaire du MENPC, qui 3) prend la décision d'officialisation. Les critères pour cette officialisation sont entre autres : 1) l'ancienneté de l'école, 2) le nombre d'élèves et de classes,....

Tableau N°17 : Officialisation des écoles?

	Nb écoles	N'ont pas encore demandé l'officialisation	Ont demandé l'officialisation	Ont obtenu l'officialisation
Mandoul	26	16%	84%	44,3% (18/26)
Salamat	16	100%	0%	0% (0/16)
Wadi Fira	36	22,2%	77,8%	13,9% (5/36)
Sila	32	88,9%	11,1%	3,1% (1/32)
Guera	46	90,9%	9,1%	43,5% (20/46)
TOTAL	156	62,2%	37,8%	28,2% (44/156)

Deux provinces (Mandoul et Guera) ont presque la moitié de leurs écoles officialisées. Les autres sont bien moins avancées dans l'officialisation de leurs écoles (Wadi Fira 14%, Sila 3%, Salamat 0%).

IV) LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU MAITRE COMMUNAUTAIRE

Tableau N° 18 : Quelles sont les conditions de travail des MCs ?

CONDITIONS DE TRAVAIL DU MAITRE COMMUNAUTAIRE							
		MANDOUL	GUERA	SILA	WADI FIRA	SALAMAT	MOYENNE
Logement	% logé	16,0%	79,2%	81,6%	91,7%	69,8%	67,7%
	% non logé	84,0%	20,9%	9,4%	8,3%	31,2%	30,8%
nourriture	% nourri	100,0%	100,0%	81,6%	20,6%	69,8%	74,4%
	% non nourri	0,0%	0,0%	9,4%	19,4%	31,2%	12,0%
Salaire FCFA/mois	minimum	10 000	15 000	20 000	50 000	60 000	10 000
	maximum	25 000	35 000	75 000	100 000	15 000	100 000
	moyenne	15 462	25 543	39 900	58 529	30 937	34 074
	% seuls mois travaillés	92,3%	95,6%	93,8%	95,5%	87,5%	92,9%
	% payés 12 mois	7,7%	4,4%	6,2%	5,5%	12,5%	7,2%
	% régulier	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	31,4%	86,3%
	% irrégulier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	68,6%	13,7%
contrat	% oui	100,0%	21,4%	90,0%	94,1%	25,0%	76,4%
	% non	0,0%	79,6%	10,0%	5,9%	75,0%	29,9%

IV-I) Logement et nourriture

Généralement les Maitres communautaires sont tous nourris (boule de céréales) et presque toujours logés (généralement par le chef du campement: ferrick ou damré) par la communauté. Dans les provinces « pastorales » (Wadi fira, Sila, Guera) où les campements sont éloignés d'autres villages ils sont presque toujours logés (dans une tente « basique »), généralement par le chef du campement (ferrick ou damré), mais dans les provinces plus agricoles (Mandoul) la grande majorité des MCs dort dans un village à proximité (souvent leur propre village).

IV-II) Salaires/indemnités

Des 190 MCs (156 premier MC, 27 second MC, 7 troisième MC) seul un des enseignants (au Wadi Fira) est un « fonctionnaire » qui n'est pas rémunéré par l'Association de parents d'élèves. Les salaires sont très différents selon les provinces. Les moyennes varient de 1 à 4 : autour de 15 000 FCFA/mois travaillé pour les plus basses à autour de 60 000 FCFA/mois travaillé pour les plus hautes. Les MCs sont très peu payés dans le Sud (Mandoul et Salamat) (moyenne de 15 462 FCFA/mois) probablement du fait du « monde » agricole dense autour où les candidats à des postes de MCs sont nombreux.

Au contraire les MCs sont payés quatre fois plus dans le Wadi Fira où tous les MCs proviennent de provinces lointaines. Les trois autres provinces (Sila Guera) présentent des situations intermédiaires entre ces deux extrêmes (salaires moyens entre 20 000 et 40 000 FCFA/mois).

À part quelques exceptions, seuls les MC du programme PASTOR sont payés 12 mois par an, tous les autres ne sont payés que lorsqu'ils sont en poste (en général 9 mois par an). Il y a aussi un cas « unique » d'un enseignant qui serait fonctionnaire (payé lui aussi tous les mois de l'année). Les écoles appuient souvent les MCs pour leur déplacements (charrettes, chevaux ou motos) jusqu'au campement principalement deux fois par an (au démarrage et à la fin de leur travail annuel) et souvent quand ils vont en formation.

La régularité des paiements des MC par les Associations de Parents d'élèves (APEs) est générale dans toutes les provinces en dehors de la province du Salamat où deux tiers des écoles enquêtées ne paieraient pas régulièrement leur MC.

La signature d'un contrat entre APE et MC est déjà bien systématique dans les provinces qui ont plus d'expérience (Mandoul et Wadi Fira), elle est encore très peu courante dans les provinces au grand nombre d'écoles très récemment démarrées (Guera et Salamat).

V) PROBLÈMES ET SOLUTIONS

V-1) Les principaux problèmes

On présente les résultats en fonction du nombre de fois qu'un problème a été choisi par la communauté lors de l'enquête (toutes provinces confondues). Le classement sur ce critère est :

- 1) manque d'eau (52,2%),
- 2) manque de fournitures (29,6%),
- 3) difficultés avec les MCs (28,8%),
- 4) manque de bâtiments (25%),
- 5) difficultés avec les parents (24,6%),
- 6) difficultés avec les périodes et les horaires (8,5%),
- 7) divers (6,3%).

1) Manque d'eau (52,2%)

Le manque d'eau pour les écoles se présente sous deux formes différentes. Les familles vivant toujours dans des sites où elles peuvent avoir accès à l'eau en quantités et qualités suffisantes tous les jours pour tous les membres de la famille, elles ont généralement de l'eau que les enfants peuvent amener à l'école). Les écoles ne disposant à date nulle part d'un point d'eau

spécifique et rarement d'un point d'eau vraiment proche, les enfants même si ils amènent avec eux l'eau de boisson nécessaire dans des bouteilles ou gourdes, l'eau peut « manquer » pour un enfant et les parents souhaitent éviter ces situations et souhaiteraient que de l'eau de boisson « complémentaire » soit disponible à l'école. Le second problème plus grave est le fait que, dans de nombreuses provinces, l'eau manque pour toutes les familles en fin de saison sèche, ce qui les obligent à se déplacer et souvent à retirer leurs enfants des écoles (voir le point 6) horaires et périodes). Bien que l'eau manque beaucoup moins dans la province du Mandoul, la demande très générale (92,3%) semble être liée au fait que les communautés savent que dans l'ensemble de la province des forages avec des pompes à motricité humaine (à main ou à pied) peuvent être installés partout à des coûts suffisamment bas (moins de 1000 euros) pour que la demande soit faite « systématiquement ». Au Salamat la présence d'eau proche est assez générale et le manque d'eau n'est pas apparu comme un problème. Au Sila, au Wadi Fira et au Guera les besoins d'eau sont sérieux parce que ce sont des « zones de socle » où les points d'eau sont rares et tarissent rapidement en début d'année (Janvier, Février, Mars,...).

Tableau N°19 : Les principaux problèmes présentés

LES PROBLÈMES PRÉSENTÉS PAR LES ÉCOLES ENQUÊTÉES								
		MANDOUL	GUERA	SILA	WADI FIRA	SALAMAT	TOTAL	TOTAL
EAU	Manque eau pour abreusement des enfants	92,3%	45,6%	87,5%	36,1%		52,2%	52,2%
Manque d'aides	Difficile paiement parents - non prise en charge école		2,2%	9,4%	8,3%	6,2%	5,0%	22,1%
	Manque d'aide financière(État ou partenaires)		2,2%	25,0%	5,5%	56,2%	12,7%	
	Pas de subvention pour payer les MCs	3,8%	2,2%		2,8%	12,4%	3,1%	
	Manque appui des autorités locales et traditionnelles				2,8%	6,2%	1,3%	
MC	MC abandonne (salaire)		26,1%		2,8%		6,7%	28,8%
	MC pas OK		4,3%				1,0%	
	MC absent ou en retard		6,5%	3,1%			2,1%	
	MC refuse signer contrat		2,2%				0,5%	
	MC manque (difficile engager)		2,2%	9,4%	55,5%	6,2%	15,9%	
	Manque formation pour renforcer MC solutions déplacement MC	3,8%		9,4%			2,6%	
Horaires et calendrier	Horaire inadapté pour les enfants		15,2%				3,5%	8,5%
	Période difficile pour l'eau (Avril)		17,4%				4,0%	
	Enfants motivés mais besoin aller garder animaux,		4,3%				1,0%	
Bâtiments, Équipements et mobiliers	Manque de bâtiment (ou bache)	61,5%	2,2%	78,25%	33,3%		34,5%	25,0%
	Manque un bureau et un magasin compléter bâtiment				2,8%		0,6%	
	Manque de sekos pour les hangars	26,9%				6,2%	5,1%	
	Mobiliers scolaires bancs ou tables bancs	84,6%		6,2%	22,2%		20,5%	
	Manque de nattes	7,6%					1,3%	
	Manque de tableau	3,8%			2,8%		1,3%	
Fournitures et matériels	Manque de latrines	3,8%		3,1%	2,8%		1,9%	29,6%
	Manque de manuels scolaires	84,6%		31,2%	19,4%	6,2%	25,6%	
	Manque de matériels didactiques	7,6%		9,4%			3,2%	
	Manque de fournitures scolaires			31,2%	5,5%	6,2%	8,3%	
Parents	Manque sacs à dos pour élèves	3,8%					0,6%	24,6%
	Parents ignorants		13,0%	21,8%			7,5%	
	Parents pas assez sensibilisés		10,9%	15,6%	8,3%	18,7%	9,5%	
	Parents ne paient pas assez		4,3%		2,8%	25,5%	4,3%	
	Parents se déplacent quand l'eau manque (avril)		2,2%				0,5%	
divers	APE mal formé (connait mal son rôle)		8,7%	3,1%			2,6%	6,3%
	Manque de cantine (PAM)			3,1%			0,6%	
	Manque un centre de santé ou clinique mobile			25,0%			5,1%	
	Route en mauvais état			3,1%			0,6%	

2) manque de fournitures (29,6%),

Le manque qui domine (25,6%) est celui des manuels scolaires qui manquent très souvent. Les fournitures (ardoises, craies, cahiers, crayons, gommes, stylos, sacs...) sont considérées chères difficiles à acheter et les appuis en fournitures scolaires sont très rares et irréguliers.

3) difficultés avec les MCs (28,8%),

Les deux principaux problèmes qui sont apparus sont : 1) les difficultés d'obtenir des MCs compétents acceptant d'aller vivre dans les campements lointains du Wadi Fira (55,5% des écoles) ; 2) les abandons de MC qui quittent avant la fin de l'année dans la province du Guera (26,1% des écoles). Une hypothèse serait que les campements des éleveurs/damrés étant souvent éloignés/isolés, les MCs pouvant trouver au Guera des écoles en milieu rural-agricole dans des conditions moins difficiles, peuvent abandonner souvent leur poste pour changer de communauté.

5) difficultés avec les parents (24,6%),

Les parents impliqués dans les appuis à l'école (parents de l'APE) qui sont les personnes qui ont répondu aux enquêtes accusent les parents d'être trop souvent « ignorants », et les actions de « sensibilisation » d'avoir été insuffisantes. Pas assez motivés les parents ne paient pas régulièrement et plusieurs n'inscrivent pas leurs enfants. Très souvent l'enthousiasme des enfants est cité mais celui des parents serait moindre.

6) difficultés avec les périodes et les horaires (8,5%),

Ces difficultés sont apparues prioritaires surtout au Guera mais toutes les provinces semblent concernées par l'horaire et toutes les zones de socle sont concernées pour les difficultés avec l'eau potable en fin de saison sèche.

Généralement les jeunes enfants qui sont scolarisés en « milieu nomade » doivent avant d'aller en classe réaliser un ensemble de tâches productives (amener des animaux pour boire ou pour pâturer). Toutes les écoles en « milieu nomade » devraient adapter les horaires de démarrage de la classe mais ce problème reste présent dans plusieurs écoles du fait des horaires « officiels » au niveau national (avant huit heures).

Pour les périodes de classe la fin de la saison sèche devrait systématiquement être une période de congés du fait des obligations de déplacement des familles à la recherche de l'eau.

7) divers (6,3%).

Les responsables des APEs qui ont répondu aux questions étant des responsables communautaires ont souvent cité des difficultés de leur communauté même en dehors des questions scolaires (route à améliorer, manque de clinique/centre de santé,...)

V-2) Les principales solutions

On présente les solutions en fonction du nombre de fois qu'une solution a été choisie par la communauté lors de l'enquête (toutes provinces confondues). Le classement sur ce critère est :

- 1) Des appuis en bâtiments et mobiliers (46,9%),
- 2) Des affectations de MCs adéquats (41,6%),
- 3) De l'eau potable pour les écoliers (38,5%),

- 4) Des parents plus sensibilisés (30,1%),
- 5) Plus de dotations d'aides (29,2%),
- 6) Plus de dotations de fournitures (28,1%),
- 7) Des périodes et des horaires plus adaptés (8,5%),

Les solutions envisagées par les communautés sont détaillées dans le tableau ci dessous:

1) Des appuis en bâtiments et mobiliers (46,9%),

Ce sont les provinces où plusieurs écoles ont grandi et ont de nombreuses classes qui ont bénéficié de bâtiments en dur, de mobiliers scolaires où les solutions d'aide à ce sujet sont les plus fréquemment proposées. Les demandes d'appui incluent des demandes très basiques comme les bâches ou les tentes, ou des hangars de qualité même si les murs restent en seckos (charpentes fortes pour porter des tôles qui résistent aux vents) jusqu'à des demandes plus « modernes » (plusieurs salles de classe, salle de bureau, logement du MC, latrines). Les propositions de dotations en bancs et tables bancs sont très liées aux grandes classes, les élèves des premières classes (CP1 et CP2) resteraient plus facilement sur des nattes.

2) Des affectations de MCs adéquats (41,6%),

C'est l'ensemble des solutions le plus fréquemment cité. Il s'agit principalement des difficultés un peu différentes que rencontrent le Wadi Fira et le Guera. Dans le cas du Guera les abandons de MCs insatisfaits en cours de contrat sont très fréquents. Une des solutions présentée est d'améliorer les conditions du MC (salaire, logement, déplacements,...), mais très souvent les APEs souhaitent simplement que les MCs qu'on leur propose respectent mieux les conditions des contrats ce qui peut sembler un vœu « irréaliste ». Dans cette province la concurrence entre des écoles communautaires en milieu nomade avec des écoles communautaires en milieu « agricole » peut être une explication. Dans le cas du Wadi Fira il y a moins de difficultés de respect de contrat ou d'abandon en cours mais l'obtention d'une proposition de candidat au poste de MC semble difficile et prendrait souvent du temps. De nombreuses écoles appuient les formations complémentaires des MCs.

3) De l'eau potable pour les écoliers (38,5%)

Les solutions pour résoudre le manque d'eau pour les écoliers continuent à être parmi les solutions les plus citées. Le forage (avec une pompe à main installée) est la solution la plus souvent proposée mais il y a des provinces où cette solution technique n'est pas précisée parce que les communautés savent que cette solution n'est pas toujours réalisable et que d'autres interventions comme les puits ou les barrages peuvent constituer aussi des solutions adaptées.

4) des parents plus sensibilisés (30,1%),

Les APEs, qui sont les personnes qui ont répondu aux enquêtes, souhaitent des parents plus impliqués qui inscrivent plus leurs enfants et qui paient plus régulièrement les frais de l'école. Les chefs de canton, les chefs religieux et la fédération des éleveurs sont souvent considérés par les APEs pour faire des campagnes de sensibilisation des parents.

Tableau N° 20 : Les solutions proposées

LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES ÉCOLES ENQUÊTÉES								
		MANDOUL	GUERA	SILA	WADI FIRA	SALAMAT	TOTAL	
Nb de réponses		10	44	11	27	4	96	
EAU	Faire un forage	40 %		81,8%	14,8%		17,7%	38,5%
	Trouver une solution de point d'eau	20 %	18,2%	18,2%	29,6%		20,8%	
MC	Améliorer les conditions du MC		6,8%				3,1%	41,6%
	Le MC respecte plus ses engagements	10%	11,3%				6,2%	
	MC bénéficiaire de formations additionnelles	10%	4,5%			50%	5,2%	
	Plus de propositions de MC ok		4,5%	18,2%	55,5%		19,8%	
	L'école parvient à garder le MC		6,8%				3,1%	
	Affecter fonctionnaire			27,7%	3,7%		4,2%	
Horaires et calendrier	Horaire adapté pour les enfants		6,8%				3,1%	5,2%
	Période de congés adapté		4,5%				2,1%	
Bâtiments, et mobiliers	Construction d'un bâtiment (ou tente)	50%		72,7%	37,0%		23,9%	46,9%
	compléter bâtiment avec bureau logement latrine				7,4%		2,1%	
	Bâches pour salles de classe	30%			3,7%	25%	5,2%	
	Doter l'école de bancs ou tables bancs	40%		19,%	33,3%		15,7%	
Fournitures	Doter l'école des manuels scolaires manquants	70%		18,2%	29,6%	25%	18,7%	28,1%
	Doter l'école de fournitures scolaires	20%		36,4%	7,4%	25%	9,4%	
Parents	Parents plus sensibilisés		18,1%	63,6%	33,3%	50%	27,0%	30,1%
	APE mieux formées		4,5%	9,0%			3,1%	
Aides	Plus d'appui de partenaires		20,4%	9,0%	7,4%		12,5%	29,2%
	Appui de l'État		6,8%	9,0%	3,7%	25%	6,2%	
	subventions pour payer les MCs		2,3%	9,0%	3,7%	75%	6,3%	
	autorités locales/traditionnelles appuient les écoles		2,3%		11,1%		4,2%	
divers	cantine (PAM)				3,7%		1,0%	6,3%
	Officialisation des écoles		2,3%		3,7%		2,1%	
	Centre de santé			27,7%			3,2%	

5) Plus de dotations d'aides (29,2%),

Les appuis que donneraient des partenaires (ONGs et programmes) sont clairement cités le plus souvent que les appuis de l'État surtout au Guera et au Salamat où il y a de nombreuses nouvelles écoles et on l'a vu que les partenaires ne sont pas encore présents. Les demandes d'appuis financiers notamment pour la prise en charge des MCs dominent les demandes d'autres appuis comme les fournitures, les manuels, bâtiments et mobiliers. Les appuis des chefs locaux sont aussi souvent cités notamment pour la sensibilisation des parents.

6) Plus de dotations de fournitures (28,1%),

La fourniture des manuels scolaires manquants domine (25,6%) mais la dotation de fournitures (ardoises, craies, cahiers, crayons, gommes, stylos, sacs...) sont aussi souvent présentées comme des solutions surtout dans les provinces où de nombreuses écoles sont très récentes (Guera et Salamat) les parents ne sont pas habitués à assumer ces nouvelles dépenses.

7) Des périodes et des horaires plus adaptés (8,5%),

Cette solution n'a été présentée que dans la province du Guera.

8) diverses solutions (6,3%).

L'officialisation des écoles est une demande aux services déconcentrés du MENPC qui est spécifique aux écoles déjà bien structurées (nombreuses classes, existant depuis des années, étant régulièrement inspectées par les IPEPs).

CONCLUSION

En associant les fédérations provinciales d'élèves et les services déconcentrés du MENPC l'enquête a permis de mieux connaître dans cinq provinces, « toutes » les écoles communautaires qui ont démarré en « milieu nomade » et pas seulement les écoles « officialisées ».

Ces écoles communautaires en « milieu nomade » sont apparues très semblables aux écoles communautaires en « milieu agricole » même si des particularités suggèrent des adaptations (horaires, périodes). L'intérêt/enthousiasme des élèves pour ces écoles ayant été plus tardif que celui des agriculteurs, de nombreuses écoles ont été créées très récemment, mais il semble que cet enthousiasme est encore grandissant dans de nombreuses provinces.

Des différences importantes sont apparues entre les provinces du Sud (Mandoul Salamat) où les élèves sont sédentarisés ou semi-sédentarisés au milieu de nombreux villages d'agriculteurs et celles du Nord (Wadi Fira) où ne vivent que des élèves avec des situations intermédiaires (Guera, Sila).

On peut tirer de cette vision des écoles « en milieu nomade » existantes dans ces cinq provinces deux suggestions complémentaires d'action à envisager: 1) appuyer les écoles existantes pour qu'elles se stabilisent et s'améliorent, 2) appuyer les communautés qui souhaitent démarrer de nouvelles écoles. Ces deux actions pourraient être complétées par une troisième action d'appui à des écoles mobiles qui permettraient d'atteindre la majorité des communautés d'élèves qui ne sont pas « sédentarisés ».